



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## L'organisation et l'intégration de l'agriculture en Roumanie

N. Petrescu

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Petrescu N. L'organisation et l'intégration de l'agriculture en Roumanie . In: Économie rurale. N°122, 1977. pp. 51-59;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1977.2522>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1977\\_num\\_122\\_1\\_2522](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1977_num_122_1_2522)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## Résumé

L'agriculture a dépassé le stade de l'entreprise dirigée surtout vers la subsistance et gérée par l'entrepreneur paysan, pénétrant dans les rouages multiples d'un mécanisme économique pluri-sectoriel et pluri-stadial avec des structures bien plus complexes. Des nouveaux processus technologiques et économiques se sont implantés et dominent l'activité agricole et ses relations avec le reste de l'économie : spécialisation et concentration de la production, afflux de nouveaux inputs industriels, expansion et spécialisation de la sphère des services pour la production, division et spécialisation des circuits de commercialisation et d'industrialisation des produits agricoles, etc. Pour que toutes ces transformations puissent achever le progrès technologique et l'efficacité économique escomptés, un processus d'agrégation structurale et fonctionnelle a dû se produire. L'intégration de l'agriculture dans l'économie et l'intégration dans le système agricole lui-même ont pris les dimensions d'un processus majeur de la transformation économique actuelle. Par conséquent, de nouvelles formes ont été adoptées pour organiser la vie économique et diriger ses mécanismes, afin de rendre possible la croissance économique la plus efficace dans chaque étape du développement, dans chaque secteur de l'économie et dans toutes les régions du pays.

## Abstract

The organization of the integration of farming in Romania - Farming has gone beyond the stage of a business aimed merely at subsistence, managed by the peasant — «entrepreneur» and has become part of an economic machine with several sectors and several levels and much more complex structures. New technological and economic processes have been set up and dominate farm activity and its relations with the rest of the economy — specialization and concentration of production, the introduction of new forms of industrial input, expansion and specialization of the production services sphere, division and specialization of the farm production marketing and industrialization network. For all these changes to be able to achieve the technological progress and the economic efficiency expected of them a) process of structural and functional aggregation has had to take place. The integration of farming in the economy and integration in the farming system itself have become a major process in the present economic transformation. Consequently, new ways of organizing economic life and its workings have been adopted to make possible the most efficient economic growth at every stage of development, in every branch of the economy and in every region in the country.

# L'ORGANISATION ET L'INTEGRATION DE L'AGRICULTURE EN ROUMANIE

Dr Ing. N. PETRESCU

---

L'agriculture a dépassé le stade de l'entreprise dirigée surtout vers la subsistance et gérée par l'entrepreneur paysan, pénétrant dans les rouages multiples d'un mécanisme économique pluri-sectoriel et pluri-stadial avec des structures bien plus complexes. Des nouveaux processus technologiques et économiques se sont implantés et dominent l'activité agricole et ses relations avec le reste de l'économie : spécialisation et concentration de la production, afflux de nouveaux inputs industriels, expansion et spécialisation de la sphère des services pour la production, division et spécialisation des circuits de commercialisation et d'industrialisation des produits agricoles, etc.

Pour que toutes ces transformations puissent achever le progrès technologique et l'efficacité économique escomptés, un processus d'agrégation structurale et fonctionnelle a dû se produire. L'intégration de l'agriculture dans l'économie et l'intégration dans le système agricole lui-même ont pris les dimensions d'un processus majeur de la transformation économique actuelle. Par conséquent, de nouvelles formes ont été adoptées pour organiser la vie économique et diriger ses mécanismes, afin de rendre possible la croissance économique la plus efficace dans chaque étape du développement, dans chaque secteur de l'économie et dans toutes les régions du pays.

---

## THE ORGANIZATION OF THE INTEGRATION OF FARMING IN ROMANIA

*Farming has gone beyond the stage of a business aimed merely at subsistence, managed by the peasant — «entrepreneur» and has become part of an economic machine with several sectors and several levels and much more complex structures. New technological and economic processes have been set up and dominate farm activity and its relations with the rest of the economy — specialization and concentration of production, the introduction of new forms of industrial input, expansion and specialization of the production services sphere, division and specialization of the farm production marketing and industrialization network.*

*For all these changes to be able to achieve the technological progress and the economic efficiency expected of them a process of structural and functional aggregation has had to take place. The integration of farming in the economy and integration in the farming system itself have become a major process in the present economic transformation. Consequently, new ways of organizing economic life and its workings have been adopted to make possible the most efficient economic growth at every stage of development, in every branch of the economy and in every region in the country.*

---

Les deux dernières décennies sont caractérisées en Roumanie par un profond changement de l'économie nationale. Ce pays agraire qui avait une agriculture arriérée et une industrie faiblement représentée, est devenu un pays industriel-agraire en rapide développement.

Le facteur dominant du processus de développement économique du pays est le changement des relations de production et, principalement, l'instauration de la propriété socialiste d'Etat et de groupe sur la terre et sur les principaux moyens de production dans tous les secteurs de production. Ce changement a déterminé l'accroissement rapide des forces de production, une haute capacité d'innovation technologique et scientifique et d'accroissement de la productivité du travail social. Corrélativement, l'économie nationale s'est engagée dans un ample processus de croissance économique dans son ensemble ainsi que dans toutes les branches

économiques et les régions du pays. Une ample diversification des activités économiques et sociales s'est installée, avec une division très complexe du travail à l'échelle de l'économie, des régions et des unités économiques.

L'agriculture a dépassé le stade de l'entreprise dirigée surtout vers la subsistance et gérée par l'entrepreneur paysan, pénétrant dans les rouages multiples d'un mécanisme économique pluri-sectoriel et pluri-stadial avec des structures bien plus complexes. De nouveaux processus technologiques et économiques se sont implantés et dominent l'activité agricole et ses relations avec le reste de l'économie : spécialisation et concentration de la production, afflux de nouveaux inputs industriels, expansion et spécialisation de la sphère des services pour la production, division et spécialisation des circuits de commercialisation et d'industrialisation des produits agricoles...

Pour que toutes ces transformations puissent achever le progrès technologique et l'efficacité économique escomptés, un processus d'agrégation structurale et fonctionnelle a dû se produire. L'intégration de l'agriculture dans l'économie et l'intégration dans le système agricole lui-même ont pris les dimensions d'un processus majeur de la transformation économique actuelle. Par conséquent, de nouvelles formes ont été adoptées pour organiser la vie économique et diriger ses mécanismes, afin de rendre possible la croissance économique la plus efficace dans chaque étape du développement, dans chaque secteur de l'économie et dans toutes les régions du pays.

Pour analyser ce contexte formel de l'intégration agricole, nous allons examiner tout d'abord la place de l'agriculture dans l'économie nationale. Ensuite nous poursuivrons l'analyse dans le cadre institutionnel de la planification du développement économique. Les aspects techniques et économiques du processus d'intégration seront examinés ensuite dans la sphère de l'organisation de l'agriculture, de l'industrie alimentaire et du commerce, ainsi qu'à l'intérieur des entreprises agricoles dans leurs tendances à s'intégrer le long de la chaîne d'activités segmentées du flux économique agro-alimentaire.

## **INTEGRATION DE L'AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

La croissance de l'économie nationale s'est déroulée avec des taux moyens annuels très élevés. Pour la période 1951-1975, ces taux ont été de 9,8 % pour le produit social, 9,7 % pour le revenu national, 12,9 % pour la production globale industrielle, 4,3 % pour la production globale agricole et 8,6 % pour le revenu national par habitant. Le rythme de la croissance s'est accéléré, arrivant dans la période 1971-1975 à des taux encore plus élevés (par exemple 10,5 % pour le produit social, 11,3 % pour le revenu national, 10,6 % pour le revenu national par habitant).

La croissance économique s'est déroulée, parallèlement due à l'amélioration des structures de production dans tous les secteurs de l'économie, suivant la stratégie de développement adoptée. L'intégration de l'agriculture s'est accomplie à partir de la prémisse que la priorité dans le développement est attribuée au processus d'industrialisation, particulièrement de l'industrie productrice de moyens de production. L'agriculture a participé à la croissance économique surtout par l'augmentation de la productivité du travail, grâce à la croissance des fonds investis et au progrès technologique dans l'agriculture. Dans la période 1970-1975, les fonds fixes utilisés en agriculture sont passés de 100 % en 1950 à 334 % en 1975. La population active occupée en agriculture a diminué au profit de l'industrie et des services. Le processus différencié de développement des secteurs de l'économie s'est

traduit par d'importantes modifications structurales dans la composition du produit social, du revenu national et surtout de la population occupée. Le poids de l'agriculture dans le produit social tombe de 25,7 % en 1950 à 13,3 % en 1975 et dans le revenu national de 27,8 % en 1950 à 16 % en 1975. La population occupée dans l'agriculture diminue de 74,1 % en 1950 à 37,8 % en 1975, tandis que dans l'industrie et les constructions elle augmente dans cette période de 14,2 % à 38,7 %. Parallèlement, l'urbanisation importante, ainsi que la modernisation des villages, ont permis un accroissement des services pour la production et pour l'amélioration de la qualité de la vie. La population occupée dans les services a corrélativement augmenté : 10,7 % en 1950, 22,0 % en 1975 du total de la population active.

Un nouveau interconditionnement a été réalisé entre l'agriculture et l'industrie, il a modifié profondément la structure de production de l'économie, déterminant l'intensification rapide de la production agricole sur la base de la technique et de la technologie modernes.

L'agriculture est en train de changer qualitativement. Dans le système d'agriculture traditionnel extensif caractérisé par une production multilatérale, par la prédominance de la main-d'œuvre dans l'ensemble des forces de production et par un pourcentage élevé d'autoconsommation, le critère du développement optimal était celui des combinaisons rationnelles des spéculations agricoles.

Le système d'agriculture qui se développe sous l'impact des nouvelles technologies et des inputs industriels, se caractérise de plus en plus par la spécialisation et la concentration de la production dans des chaînons distincts des processus technologiques, par un afflux de facteurs industriels extérieurs à l'agriculture et par une production destinée à être livrée surtout au marché. Le critère du développement optimal tend à devenir celui de l'intégration des chaînons spécialisés dans l'entreprise agricole et de l'entreprise agricole avec les secteurs économiques d'amont et d'aval.

D'autres modifications dans la structure de production se manifestent :

— expansion du marché intérieur des produits agricoles et accroissement du volume d'échanges entre les produits agricoles et industriels, donc intégration plus ample de l'agriculture dans l'économie ;

— urbanisation rapide d'une grande partie de la population rurale et absorption, dans l'industrie et les services, de la population active agricole libérée par le progrès technique et surtout par la mécanisation ;

— création de pôles de croissance économique dans les zones avec un développement retardé, atténuation rapide des disparités régionales ;

— distribution territoriale modifiée du potentiel de l'offre et de la demande en produits agricoles et indus-

triels avec des nouvelles perspectives pour spécialiser les zones de production agricole et pour implanter les nouvelles industries alimentaires et les centres commerciaux avec une efficacité accrue.

Ces modifications de la structure de production ont eu d'importantes répercussions fonctionnelles. La fonction alimentaire de l'agriculture ne pose pas de problèmes importants parce que la production agricole dépasse déjà de loin les besoins intérieurs de la population. D'autre part, le taux moyen annuel de croissance de la population (1,2 %) est assez faible. Des changements importants seront provoqués seulement par :

— une ration alimentaire de plus en plus orientée vers les produits d'origine animale d'une valeur nutritive supérieure, une industrialisation avancée des produits agricoles avec assortiment varié de semi-produits, produits préemballés, surgelés...

— le transfert de la population active agricole vers d'autres activités économiques, d'où la nécessité d'augmenter considérablement la production marchande agricole qui doit satisfaire les besoins alimentaires d'une population non-agricole accrue.

Une autre fonction majeure de l'agriculture, fournir des matières premières aux industries alimentaire, textile, etc. prend une importance nouvelle. En effet, la population totale et non-agricole augmentant, l'essor des industries consommatrices de ces matières sera de plus en plus grand, parallèlement au processus général d'industrialisation de l'économie.

L'agriculture a aussi une grande importance en tant que fournisseur de produits pour l'exportation. L'essor de cette fonction a été pendant les premières étapes du développement, lié au besoin d'importer la technique moderne perfectionnée. Les produits de l'industrie ont progressivement tenu le rôle principal dans la structure des exportations. L'agriculture a maintenu un poids spécifique assez constant, ce qui signifie, en fait, une dynamique fortement croissante, résultat de l'expansion de la participation du pays à la division internationale du travail, au commerce et à la coopération économique internationale.

## INTEGRATION DE L'AGRICULTURE ET PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

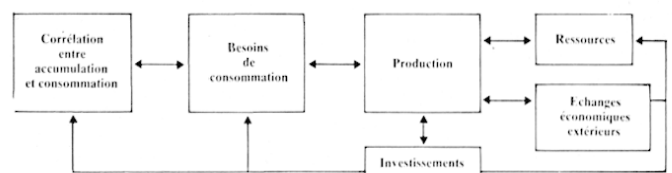
La planification joue un rôle essentiel dans l'intégration, la direction et le développement économique et social du pays.

Le plan est d'abord l'instrument d'intégration des politiques de développement. Il traduit la stratégie du développement, les politiques et les mesures d'application par secteurs et dans l'ensemble du pays, à long et moyen termes ainsi qu'annuellement. En dimen-

sions territoriales il comprend tous les niveaux de planification : nationale, par districts, par régions et par unités socio-économiques. Il constitue ainsi l'expression d'un attribut essentiel de la souveraineté nationale du pays.

Le plan de développement économique est tout à la fois un instrument scientifique d'intégration de tous les secteurs de la vie économique et sociale, de toutes les régions du pays, ainsi que de toutes les ressources dans un ensemble unitaire, corrélé et équilibré d'activités.

Son caractère dynamique fait aussi du plan un instrument d'intégration de la croissance économique à équilibre intersectoriel. Cette intégration s'effectue à partir d'un modèle général qui cherche à trouver, à partir de l'analyse de toute l'économie nationale une expression pour un optimum macro-économique, ce qui revient à déterminer le produit final optimal avec un programme de production qui assure, avec des ressources données, le minimum de dépenses de travail social (E. Dobrescu, 1971). La structure finale du revenu national correspond à la stratification maximale des besoins sociaux pour la période de référence du modèle. Etant donnée une structure optimale des besoins, on cherche à minimiser les dépenses afférentes aux produits finaux destinés à la consommation. Entre les composants du modèle d'ensemble il existe des nombreuses interférences, interdépendances et connexions inverses qui impliquent des cycles répétés pour arriver à l'optimum. Le schéma général des corrélations du modèle (E. Dobrescu, 1971) est le suivant :



Ce modèle d'ensemble débouche sur un modèle agrégatif plurisectoriel par lequel on procède à une détermination analytique du revenu national produit par rapport aux principaux facteurs de production et à la structure par branches de l'économie nationale.

Le plan représente, en même temps, l'instrument fondamental de direction corrélée de l'économie. L'application de la direction par le plan est basée sur le principe du centralisme démocratique qui réunit à la direction centrale l'initiative locale et, en même temps, permet l'intégration des activités économiques et sociales autant sur le plan central que local. Par exemple, en agriculture, l'application de ce principe implique tout d'abord la division sectorielle des problèmes au niveau du ministère et au niveau local (judetz) ainsi que la subordination sectorielle des judetz au ministère.

Le principe de la sectorialité dans la direction de l'agriculture est complété par le principe de la territorialité. Ceci se traduit par la subordination concomitante de l'organe agricole local tant au Ministère de l'Agriculture et de l'Industrie alimentaires qu'au Conseil Populaire local (du judetz) qui applique la politique de l'Etat dans tous les secteurs de la vie économique et sociale du judetz. Cette double subordination permet de résoudre tous les problèmes de direction de l'agriculture, centralisée mais reliée à l'ensemble des conditions locales du judetz dans tous les domaines de la vie économique et sociale. On a créé ainsi le cadre d'intégration de l'action politique en agriculture autant horizontalement entre les secteurs de la production agricole que verticalement avec d'autres secteurs économiques qui assurent l'approvisionnement, les transports, l'achat et l'écoulement des produits, leur commercialisation et transformation industrielle. Il faut bien souligner que la planification du développement économique et social est concrétisée par un système complexe de plans par secteurs, par échelons et par périodes de plan.

En agriculture, par exemple, les échelons de planification sont les suivants : l'unité de production proprement dite, formée par la ferme de production de l'entreprise agricole d'Etat ou de la coopérative agricole de production, et par la station de mécanisation de l'agriculture ; l'entreprise agricole, représentée par l'entreprise agricole d'Etat, la coopérative agricole de production et l'entreprise de mécanisation de l'agriculture ; l'unité administrative représentée par le judetz ; l'agriculture comme branche de l'économie nationale à l'échelon de tout le pays. Il y a aussi, à un niveau opératif, la programmation des formations de travail pour certaines activités à caractère saisonnier.

Du point de vue de la période de planification on peut distinguer : les plans opératifs (qui se réfèrent à des périodes de moins d'une année) existant à tous les niveaux, mais le plus fréquemment au niveau de l'unité agricole et de ses formations ; les plans annuels de production qui s'élaborent à tous les niveaux ; les plans de perspectives à moyen terme (5 ans) qui s'élaborent à tous les niveaux ; les plans de perspective à long terme (10-30 ans) dont l'importance est majeure au niveau de toute l'agriculture.

Par rapport au niveau et à la période de référence le contenu du plan diffère, compte tenu du but principal poursuivi, de la catégorie et de l'importance de diverses restrictions, du degré de précision des données prévisionnelles et, enfin, des facteurs qui influencent ces plans (le progrès technico-scientifique, la demande en produits agricoles pour différentes destinations, l'évolution des processus démographiques, le développement de certaines branches de production, la création de nouvelles infrastructures de développement, etc...).

Les importantes actions entreprises pour équilibrer les disparités régionales héritées du passé ont imposé,

à leur tour, comme instrument de planification du développement une approche intégrée par régions. Par exemple, un programme récent du gouvernement concernant l'aménagement intégré des bassins hydrographiques du pays est en train de se poursuivre à l'échelle nationale. Le modèle de ces aménagements qui a perfectionné la méthode courante d'analyse et d'intégration des déterminants hydrographiques, est celui du bassin du Mures supérieur. Le modèle méthodologique d'analyse et de planification qui donne l'expression d'approche intégrée par étapes et par secteurs est présenté dans un organigramme simplifié (N. Petrescu, 1974).

Un schéma-bloc présente dans leur corrélation les étapes méthodologiques du processus de planification. Les étapes considérées sont les suivantes : 1. analyse du cadre régional de la zone ; 2. analyse des problèmes, des éléments, des facteurs sectoriels et des relations inter-sectorielles du développement de la zone ; 3. planification intégrée de développement de la zone ; 4. évaluation de l'efficacité économique, écologique et sociale du développement de la zone ; 5. analyse et solution intégrée de l'échelonnement du développement de la zone.

Les secteurs de planification considérés sont les suivants : 1. les améliorations foncières et l'aménagement des eaux ; 2. l'agriculture, les forêts et les autres utilisations de la terre ; 3. le commerce, les transports et l'entreposage ; 4. l'industrie ; 5. les localités ; 6. la population ; 7. la vie sociale ; 8. l'organisation générale et l'équipement technique infrastructural de la zone.

Pour évaluer les différentes hypothèses concernant la stratégie d'implantation des profils établis, ce modèle a débouché sur un modèle de simulation qui permet de paramétrer les principales suppositions du modèle pour arriver à une expression intégrée optimale du développement économique et social de la zone (N. Petrescu, R. Marinovici, 1975).

La planification régionale s'intègre, à son tour, dans la planification générale de l'économie, autant au niveau central que local.

## **INTEGRATION ET ORGANISATION DE L'AGRICULTURE DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE ET DU COMMERCE**

Le développement économique de l'agriculture, de l'industrie alimentaire et du commerce se poursuit dans un cadre structural caractérisé par des formes d'organisation et des processus économiques particuliers et différents d'un secteur à l'autre. Dans ces conditions une analyse de l'intégration de ces secteurs doit, tout d'abord, prendre en considération les situations sectorielles de leur organisation.

1. Dans l'agriculture, après la réforme agraire de 1945 qui avait créé une structure paysanne à petites et moyennes exploitations, une puissante action de coopérativisation a conduit à la formation d'une structure agraire basée sur les coopératives agricoles de production, ainsi que sur un nombre important d'entreprises agricoles d'Etat. Le secteur individuel a diminué jusqu'à détenir seulement 9,3 % du terrain agricole du pays. La création des coopératives agricoles de production a été basée sur un ample processus d'intégration horizontale. C'est ainsi qu'aujourd'hui 4.420 coopératives (superficie moyenne d'environ 2.000 hectares) détiennent 60,5 % du terrain agricole total. Le secteur agricole d'Etat avec 370 entreprises détient 30,2 % du terrain agricole.

Une action ample et rapide de mécanisation de l'agriculture coopérative a déterminé la création, à la charge de l'Etat, des stations de mécanisation de l'agriculture. Au fur et à mesure que la complexité de la production agricole et l'intensité des technologies ont augmenté, l'intégration des stations de mécanisation par rapport aux coopératives s'est accrue. A présent, il existe des sections de mécanisation dans chaque coopérative. Ce sont des organisations appartenant aux stations, leur activité est planifiée par accord entre la coopérative et la station de mécanisation.

### **Spécialisation et concentration de la production agricole**

Un processus de grande importance économique est celui de la spécialisation et de la concentration de la production agricole. Il a eu lieu surtout pour les entreprises agricoles d'Etat qui disposent d'une dotation technique très élevée, de nombreux spécialistes qui peuvent organiser et diriger efficacement les fermes spécialisées, et d'une main-d'œuvre bien qualifiée pour appliquer une technologie moderne. Ainsi, du total des fermes qui composent les entreprises agricoles d'Etat, 70 % sont strictement spécialisées (pour un seul produit) dont 26 % en zootechnie, 41 % en secteur végétal et 3 % en secteur industriel ; 22 % ont une spécialisation plus large (2,3 produits) et seulement 8 % produisent 4 à 5 produits (N. Velicu, 1972). Cette spécialisation s'est accomplie en étroite corrélation avec la concentration de la production. Par exemple, la concentration de vaches laitières de plus de 400 têtes représente 72 % de l'effectif total ; la concentration d'unités de plus de 1.500 porcs à l'engrais représente 51 % de la viande de porc produite (N. Velicu, 1972).

Les coopératives agricoles de production présentent une structure de la production plus multilatérale : marqués par les traditions paysannes, leurs membres tendent à satisfaire par eux-mêmes leurs besoins de subsistance et à utiliser le plus possible la main-d'œuvre au cours des saisons, ce qui entraîne une diversification plus large des branches de production.

On a pu, ainsi, identifier environ 100 zones à profil de production différent dans le pays. La spécialisation et la concentration de la production agricole, s'orientent à présent vers l'établissement de zones de production à profil homogène distribuées à travers tout le territoire du pays. L'institut de recherche pour l'économie agraire (S. Hartia, 1973) a proposé sur la base d'un modèle économique-mathématique très complexe un nombre de 11 zones caractérisées par des macro-types de production agricole : 1. viande-lait-maïs-plantes techniques ; 2. viande-lait-plantes techniques ; 3. viande-maïs ; 4. lait-viande ; 5. vignes-viande ; 6. vignes-lait-viande ; 7. vergers-viande-blé ; 8. lait-pommes de terre-blé ; 9. lait-blé ; 10. blé-lait ; 11. zones non coopérativisées. Sur cette base sera concentrée et spécialisée toute la production des coopératives agricoles. Mais déjà dans de nombreuses coopératives, des fermes ont été spécialisées surtout dans l'élevage, les cultures maraîchères, les vergers intensifs et la viticulture.

Les processus dynamiques de transformations structurales dans les coopératives agricoles de production ont agi ces derniers temps par de nouvelles formes d'intégration qui tendent à jouer un rôle économique de plus en plus important.

Une première forme d'intégration, à caractère horizontal, est celle des **conseils intercoopératifs territoriaux de coopération et de spécialisation**. Le conseil est un organe de coordination qui ne se substitue pas aux coopératives participant au conseil. Ses décisions doivent être approuvées par ces coopératives. Il est formé par des coopératives avoisinantes qui cumulent une superficie totale de 10.000-15.000 hectares dans les zones de plaine ou 5.000-10.000 hectares dans les zones de coteaux. Le Conseil s'occupe de l'emplacement rationnel des cultures sur le territoire des coopératives, des orientations en vue de spécialiser, de moderniser la production et de rendre plus efficace la technique accrue dont elles disposent, de l'utilisation optimale des tracteurs, des machines agricoles, des systèmes d'irrigation, de l'exécution de certains investissements, de la systématisation du territoire et des villages, des actions d'entraide, des échanges d'expérience technologique... L'activité des conseils se déroule de telle manière que les intérêts et l'autonomie de chaque coopérative sont pleinement respectés.

Une forme d'intégration plus avancée est celle des **associations intercoopératives** : deux ou plusieurs coopératives appartenant à un même Conseil intercoopératif par un libre consentement, s'associent pour organiser et sans cesse améliorer les activités économiques et sociales de chaque coopérative, et pour réaliser de nouvelles capacités de production tout en respectant l'autonomie des coopératives agricoles associées. Les coopératives agricoles peuvent former divers types d'associations intercoopératives : 1. Les associations constituées dirigent et coordonnent l'activité économique, elles ont pour objectifs de promouvoir des

méthodes plus élaborées d'organisation de la production et du travail, des technologies plus avancées, des actions unitaires de protection des plantes et des actions vétérinaires ; l'introduction de semences, de plants, de boutures de haute qualité et de reproducteurs de race ; l'exécution en commun de travaux d'améliorations foncières, etc. L'activité de production proprement dite est organisée et se déroule dans chaque coopérative de l'association avec ses moyens et sous sa propre responsabilité. 2. Les associations économiques intercoopératives constituent des nouvelles capacités de production, de transformation ou de vente, propriété commune des coopératives associées, par contributions de leurs fonds propres et/ou par crédit alloué par l'Etat, afin d'augmenter la production par l'efficacité économique accrue de chaque coopérative associée. Le genre d'activités ainsi développée couvre : l'élevage et l'engraissement de porcins, l'engraissement des bovins et des ovins, l'élevage de bovins pour obtenir des reproducteurs, l'élevage de poulets broiler et pour la production d'œufs, l'élevage du ver à soie, la production maraîchère et de plants dans des serres, l'entreposage et le sortage de produits agricoles ; la transformation industrielle ou semi-industrielle des produits agricoles, la production de matériel de construction... Du point de vue de l'organisation ces associations constituent des formes avancées, à gestion économique propre. Les bénéfices réalisés sont répartis entre les coopératives associées suivant leur participation au fonds social ou à l'activité de l'association. L'intégration réalisée par ces associations a un caractère horizontal, mais parfois aussi vertical, quand il s'agit d'enchaîner l'approvisionnement, la production agricole, la transformation industrielle et la vente des produits.

Une autre forme d'intégration, de type horizontal qui prend aussi des formes verticales, est la **coopération entre les coopératives agricoles de production et les entreprises d'Etat**. Elle se déroule dans le domaine de l'utilisation ou de l'élargissement des capacités existantes de production, de la concentration et de la spécialisation de la production, de l'introduction de technologies nouvelles et de l'organisation scientifique de la production et du travail, de l'approvisionnement en moyens de production ; de la production, la transformation et l'écoulement des produits agricoles. Cette coopération respecte la propriété et l'autonomie des unités qui coopèrent et est basée sur des contrats

fermes conclus entre les partenaires, ainsi que sur des relations économiques (prix, tarifs...) établis généralement dans l'économie.

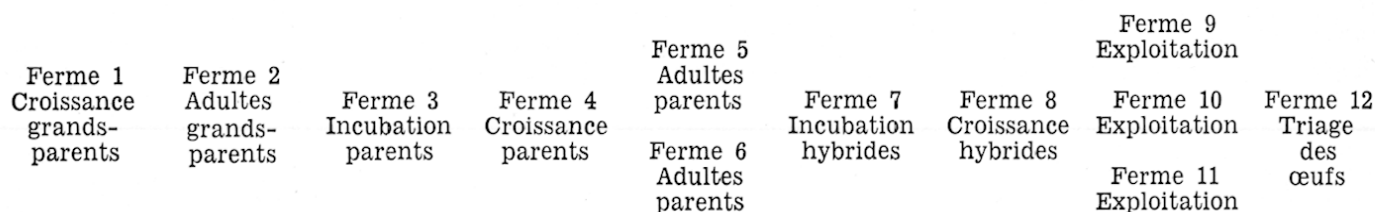
Les coopératives peuvent s'associer avec les unités d'Etat sur la base du principe du libre consentement pour constituer de nouvelles unités de production, entreposage et transformation, propriété d'Etat et coopérative, dans les domaines suivants : élevage et engraissement des porcins, engraissement des bovins et des ovins, production de poulets broiler et d'œufs, unités pour la préparation des vins, serres pour produits maraîchers et plants, unités pour la transformation industrielle des produits maraîchers, des fruits, du lait, de la viande...

Un intérêt particulier du point de vue de l'intégration verticale en agriculture est présenté par l'introduction sur une échelle de plus en plus large des technologies modernes de production qui segmentent le flux technologique dans des sous-systèmes et des ensembles spécifiques organisés dans des blocs d'unités spécialisées. Celles-ci sont intégrées verticalement pour arriver aux produits finaux dans une chaîne cybernétique organisée pour régler la meilleure convergence et efficacité économique selon le modèle industriel. Ce caractère vertical de l'intégration se rencontre surtout dans les entreprises agricoles d'Etat et les associations économiques intercoopératives ou entre les unités d'Etat et les coopératives. Les domaines qui utilisent particulièrement cette intégration verticale technologique sont : les complexes agro-industriels pour la production de poulets broiler, d'œufs, de la viande de bovins, de porcins et d'ovins, du lait, du vin...

Les processus technologiques peuvent être modélés et optimisés par des schémas de réglage dans un grand nombre de situations pour lesquelles des conditions techniques contrôlables permettent la décomposition et ensuite, l'intégration des sous-systèmes et des ensembles qui constituent le flux technologique en cause.

La transposition du flux technologique dans des formes concrètes d'organisation technique-économique implique la constitution de l'entreprise avec ses sous-divisions.

On peut donner ainsi l'exemple d'un schéma intégré d'organisation pour une entreprise de production industrielle d'œufs (I. Paduraru, 1974) :



2. Dans l'industrie alimentaire, les modifications d'organisation issues du progrès technologique sont dirigées vers une haute concentration de la production ainsi que vers son profillement et emplacement territorial le plus efficace.

La concentration se réalise par la triple voie de l'accroissement de la capacité moyenne unitaire de production, par la combinaison et par le groupement.

La première voie de concentration a été accomplie par la suppression des unités petites, faibles, à technique dépassée, et la création de nouvelles capacités de production. C'est ainsi que, par exemple, (E. Trattner, 1972) de 1948 à 1968 le nombre des unités de l'industrie alimentaire a diminué de 53 % tandis que la production globale de cette branche a augmenté de plus de 7,5 fois.

Dans la période 1960-1970, la capacité moyenne unitaire a augmenté dans la minoterie (25 %), dans l'industrie du sucre (plus de 40 %), de l'huile végétale (environ 130 %) et de la bière (120 %) (E. Trattner, 1972).

Une autre voie utilisée pour concentrer l'industrie alimentaire a été la combinaison et le groupement. La combinaison industrielle relie dans un flux continu d'intégration verticale, le produit fini d'une unité qui devient matière première de l'unité suivante. Les échelons de ces combinaisons industrielles sont très variés suivant les catégories d'industries. Par exemple (V. Rotaru, 1974) :

— dans l'industrie de la viande, l'abattoir industriel peut se combiner avec la fabrique de foin, la fabrique de conserves, la fabrique de morceaux de viande préparés, ainsi qu'avec d'autres industries qui transforment la graisse, les peaux crues et les sous-produits... ;

— dans l'industrie du lait, la fabrique de produits laitiers peut se combiner avec la fabrique de produits sucriers, avec la fabrique du lait en poudre et de lait condensé, avec la fabrique de pain, avec des secteurs de caséine et de lactose qui à leur tour peuvent se combiner avec d'autres industries ; avec des secteurs de boissons rafraîchissantes ; avec un séchoir pour obtenir des fourrages...

Des combinaisons variées existent aussi dans la minoterie, dans l'industrie du sucre, de l'huile, du vin, de la bière, des conserves, etc...

La concentration par le groupement des unités de l'industrie alimentaire afin de profiter en commun de certains services (eau, énergie, routes...) est conditionnée par leur compatibilité réciproque (technologique, hygiénique-sanitaire, contrôle des incendies). On a établi 12 alternatives de compatibilité de groupements (V. Rotaru, 1974). Par exemple : minoterie + panification + conserves végétales ; minoterie + alcool + levure ; panification + produits de sucre

+ conserves végétales + boissons non alcoolisées ; panification + lait + produits laitiers + boissons non alcoolisées + entrepôts frigorifiques ; panification + bière + entrepôts frigorifiques, etc... Il existe aussi d'autres possibilités de groupement plus complexes, mais qui impliquent des investissements pour contrôler certains facteurs polluants.

Le problème de la spécialisation en industrie alimentaire est moins important que dans l'agriculture ; le profil industriel est, fondamentalement, mieux défini. Toutefois, le besoin de la spécialisation intervient parfois, quand la gamme d'assortiment des produits finis est économiquement trop large.

Un problème important est celui de l'intégration territoriale des différentes catégories d'industries alimentaires par rapport aux alternatives économiques, déterminées d'une part par la source de matières premières et d'autre part par les centres de consommation des produits finis. L'expérience existante et les calculs d'efficacité économique indiquent par exemple (V. Rotaru, 1974) que, pour les industries qui produisent des aliments, l'attraction principale revient aux sources de matières premières quant au sucre, amidon, glucose, huiles végétales, fromages, viande et produits de viande, conserves de légumes et de fruits, lait en poudre... L'attraction principale revient aux centres de consommation, quant à la minoterie, pain et produits de panification, produits de sucre, lait de consommation, produits laitiers frais, etc...

L'emplacement de l'industrie alimentaire est d'une importance majeure pour le processus d'intégration agro-alimentaire, compte tenu du conditionnement réciproque qui existe entre la distribution par zones de types d'agriculture et des catégories d'industries alimentaires qui se développent dans les zones respectives. A son tour, le processus d'intégration zonale qui en résulte est un facteur important dans la planification régionale du développement général de la zone.

3. Du point de vue de l'organisation commerciale les aspects suivants sont caractéristiques : l'importance essentielle du marché organisé des produits agricoles, contrôlé par les organisations commerciales socialistes d'Etat et coopératives, par rapport au marché non-organisé des vendeurs individuels ; le système des prix fixes, établis par l'Etat pour les produits agricoles qui sont achetés par les organisations commerciales socialistes, puissant moyen de stabiliser et stimuler la production, et de la diriger vers les directions souhaitées par l'Etat ; le système d'achat des produits agricoles par contrats fermes conclus sur des bases commerciales, à des prix stimulatifs, avec des avantages supplémentaires quant aux possibilités d'acheter des produits ou des sous-produits industriels dérivés de la transformation des produits agricoles sous contrats ; l'institutionnalisation du système des contrats d'achat-vente entre toutes les entreprises socialistes d'Etat et coopératives qui règlementent leurs relations commer-

ciales quant à la quantité, la qualité, les prix, les termes de livraison, les conditions de livraison et de paiement...

**4. L'intégration de l'agriculture avec l'industrie alimentaire et la commercialisation des produits finis** a conduit à des formes assez complexes d'organisation des relations intersectorielles et des circuits du système agro-alimentaire. A partir de 1971 cette intégration a été réalisée au niveau le plus élevé par l'inclusion de l'industrie alimentaire à côté de l'agriculture dans le même Ministère. On a organisé aussi un chaînon d'intégration entre les entreprises et le Ministère par la création des Centrales (groupes industriels ou trusts).

**Le Ministère de l'agriculture et de l'industrie alimentaire** s'occupe de la coordination d'ensemble de ces deux branches et est principalement chargé de l'élaboration des plans annuels et de leur mise en application, de l'élaboration des études et des programmes d'expansion, de l'intégration et de la prévision du développement de ces deux branches. Il est chargé aussi d'effectuer des propositions sur leur planification ultérieure ; de coordonner la répartition des matières premières, compte tenu de nécessités économiques intérieures et extérieures, ainsi que de la capacité de transformation de l'industrie ; de coordonner l'activité technico-scientifique des centrales industrielles, échelon d'intégration subordonné au ministère.

**Les centrales industrielles**, conformément aux prévisions de la loi les instituant, sont des unités économiques autonomes par branches, séparées ou complexes, qui dirigent l'activité des entreprises subordonnées. Elles ont personnalité juridique, disposent de moyens financiers propres, peuvent disposer de crédits et doivent avoir une comptabilité propre. Elles ont des attributions concernant la direction et le contrôle des entreprises qui les composent, leur extension, concentration et spécialisation, la planification de leur activité, la coopération avec d'autres entreprises nationales et étrangères, l'approvisionnement, la commercialisation des produits, l'organisation de recherches scientifiques, la formation de cadres, de spécialistes... Les centrales relient la production agro-alimentaire avec les entreprises du commerce intérieur et extérieur par le système des contrats. Il existe, à présent, dans le cadre du Ministère de l'agriculture et de l'industrie alimentaire 16 centrales par catégories de produits : viande, sucre, lait et produits laitiers ; poisson ; huile, bière, alcool et amidon ; tabac ; fruits et produits maraîchers ; céréales et fourrages combinés ; lin, chanvre et coton...

Le Département pour entreprises agricoles d'Etat offre un exemple de grand intérêt pour l'intégration de certains produits dans une vaste chaîne agro-alimentaire. Ce Département assure la production agricole, la transformation industrielle et la commercialisation par ses propres magasins, d'une partie de la production agricole de ses entreprises : vin, produits laitiers, œufs, poulets broiler, les morceaux de viande préparés...

## CONCLUSION

Le concept économique d'intégration de l'agriculture prend dans les conditions de l'économie socialiste roumaine une signification, des formes et des dimensions beaucoup plus larges que celles impliquées par les concepts d'intégration horizontale et verticale à niveau micro-économique.

Les relations et la structure de production de notre économie ont fait du concept d'intégration économique un instrument théorique et pratique d'importance essentielle pour la planification du développement économique et social du pays. Le plan, comme modèle appliqué de la vie économique, intègre l'agriculture et, de manière plus générale, le secteur agro-alimentaire, avec tous les autres secteurs de l'économie nationale, suivant des proportions, des corrélations et des rythmes de croissance économique imprimés par la stratégie spécifique de développement du pays. L'intégration économique de l'agriculture par le plan se substitue aux mécanismes du marché pour faire du processus de développement agricole dans l'ensemble unitaire de l'économie nationale, un processus conscient et contrôlé d'accomplissement de cette stratégie. Le plan s'applique comme tel à tous les niveaux et pour tous les horizons de développement économique. Plus la division du travail social s'amplifie et se spécialise, plus s'accroît l'importance de l'intégration de l'activité économique par l'entreprise du plan. Plus nombreux sont les efforts en vue de combler les disparités régionales, plus l'intégration économique prend d'importance comme instrument de planification du développement régional.

La direction de l'économie par le plan impose l'application du principe fondamental du centralisme démocratique qui vise à intégrer la direction centrale et l'initiative locale, que l'on stimule. En même temps, les principes dérivés de sectorialité et de territorialité contribuent à intégrer, par double subordination, la direction centrale et l'ensemble des problèmes économiques et sociaux locaux.

Les formes concrètes appliquées dans l'intégration agro-alimentaires sont très variées.

Au niveau des entreprises agricoles l'intégration horizontale contribue activement à la restructuration agraire par la création de coopératives agricoles de production, de conseils intercoopératifs, d'associations intercoopératives et d'associations entre entreprises d'Etat et coopératives. L'ample développement de la mécanisation agricole par les stations de mécanisation de l'agriculture a engendré un processus d'intégration verticale entre ces stations et les coopératives auxquelles s'appliquent leurs services. Il en est de même pour l'industrialisation et l'introduction de plus en plus intensive du progrès technologique ; l'essor réalisé dans la spécialisation et la concentration de la production agricole ont abouti à des chaînes technologiques intégrées verticalement dont l'ajustement scientifique permet

une efficacité économique accrue dans les entreprises d'Etat et les associations économiques intercoopératives.

L'intégration horizontale telle qu'elle s'est manifestée dans l'agriculture coopérative roumaine, a facilité les processus de concentration et de spécialisation économique. A partir de ces conditions de production et par l'intermédiaire du progrès technologique et de l'afflux accru des inputs industriels, des processus d'intégration verticale ont lieu le long du flux technologique agricole sans troubler la structure coopérative de production ni réduire ses avantages.

Au niveau des entreprises d'industrie alimentaire, des processus d'intégration verticale et horizontale se poursuivent par une concentration de plus en plus grandes des unités à profil homogène ou différencié. L'accroissement de la capacité moyenne unitaire de production, les combinaisons et les groupements industriels déterminent une augmentation de l'efficacité économique et, à leur tour, facilitent l'application de la technologie la plus moderne.

A l'échelon supérieur, l'intégration agriculture-industrie alimentaire-commerce se réalise par l'intermédiaire des Centrales industrielles par branche d'activité. Ces organisations économiques coordonnent et règlent la production industrielle par rapport à la matière première agricole, facilitent la mise en valeur commerciale des produits finis alimentaires agricoles et industriels, et stimulent le progrès technologique dans l'industrie alimentaire et dans l'agriculture. La chaîne d'intégration du Département des entreprises agricoles d'Etat déroule pour certains produits agricoles toutes ses phases : production agricole — transformation industrielle — commerce de détail.

Les relations d'intégration entre l'agriculture, l'industrie alimentaire et le commerce sont basées sur le système des contrats économiques et sur des prix stables, fixés par l'Etat dans des conditions avantageuses pour tous les partenaires.

## BIBLIOGRAPHIE

1. CEAUCESCU, Nicolae : Rapport de la cel de-al XI - lea Congres al Partidului Comunist Român, Ed. Politică, Bucuresti, 1974.
2. CEAUCESCU, Nicolae : Cuvîntare la Consfatuirea pe tara a cadrelor de conducere din unitatile agricole de stat si cooperatiste, Ed. Politică, 1974.
3. CEAUCESCU, Nicolae : Expunere cu privire la îmbunatatirea organizarii, planificarii si conducerii agriculturii « România pe drumul construirii societatii socialiste multilateral dezvoltate », vol. 5, Ed. Politică, Bucuresti, 1971.
4. DUBRESCU, E. : Corelatia dintre acumulare si consum, Ed. Politică, Bucuresti, 1971.
5. HARTIA, S. : Modelarea economico-matematică a procesului de zonare a productiei agricole. Ed. Acad. Rep. Soc. România, Bucuresti, 1973.
6. PADURARU, I. : Intégration de la production agro-alimentaire, le vignoble et le vin. Colloque sur l'organisation de la production dans les grandes exploitations agricoles. Commission Economique pour l'Europe. Slanchev Biragg, Bulgaria, 1974.
7. PADURARU, I. et col. : Modelarea si optimizarea procesului tehnologic pentru producerea oualelor de consum. Institutul de cercetari pentru economia agrara, Bucuresti, 1974.
8. PETRESCU, N. : Formes nouvelles d'organisation dans l'agriculture roumaine. Recherche de la FAO sur les changements contemporains de la structure agraire, Rome, 1974.
9. PETRESCU, N. : Problemele fundamentale ale planului de amenajare a bazinului hidrografic Muresul Supérieur, ISPIF, Bucuresti, 1975.
10. PETRESCU, N., MARINCOVICI, R. : Modelarea dezvoltarii economico-sociale a bazinului hidrografic Muresul Supérieur. Institutul Agronomic N. Balcescu, Facultatea de imbunatatiri funciare, Bucuresti, 1975.
11. ROTARU, V. : Eficienta economică a investitiilor în industria alimentara si caile sporirii ei. Ed. Ceres, Bucuresti, 1974.
12. VELICU, N. : Profilarea productiei agricole si specializarea fermelor si unitatilor agricole de stat si cooperatiste. Politica economica a Partidului Comunist Român - Ed. Politică, Bucuresti, 1972.
13. TRATTNER, E. : (rédacteur), Organizarea industrială modernă si aplicatiile ei în ramura alimentara - documentatia internationala. Ministerul Agriculturii, Industriei Alimentare si Apelor, Departamentul Industriei Alimentare. Colectiv de autori sub redactia E. TRATTNER, Bucuresti, 1972.
14. X X X : Programul Partidului Comunist Român de faurire a societatii socialiste multilateral dezvoltate si înaintare a României spre comunism. Ed. Politică, Bucuresti, 1975.
15. X X X : Anuarul statistic al Republicii Socialiste România, 1959, 1967, 1971, 1976, Directia centrală de Statistică, Bucuresti.